

Image not found or type unknown



Dem de remb achatd frauduleux sur internet via ma carte bleue

Par **NIKLAIRE**, le **24/02/2010** à **15:00**

Bonjour,rn rnSi avocat gratuit, oui j'accepte. Dans le cas contraire, utiliser le moyen gratuit pour m'apporter votre réponse, avec mes remerciements anticipés.rnrnJ'ai constaté des achats CB via internet, sur 12 mois glissants.rnJ'ai mis en oppositon ma carte bleue, fait une déclaration au commissariat.rnJ'ai fait une réclamation concernant le remboursement de ces sommes effectuées non autorisées par moi, à ma grande surprise.rnrnMa banque me dit ne pouvoir me rembourser que sur 120 jours, que faire?rnrnrnMerci de votre diligence, bonne journée.rnrnClaire